

Service de l'urbanisme et de la mobilité

Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire

Division de la planification des secteurs stratégiques

303, rue Notre-Dame Est, 5e étage

Montréal (Québec) H2Y 3Z1

## Consultation publique sur le Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure

### Réponses aux questions du public : 4-2

Document transmis à l'Office de consultation publique de Montréal le X mai 2023

---

**Préambule :** *Voici un tableau que le Service de l'habitation de la Ville de Montréal nous a fourni l'année dernière. Il présente, sur une base annuelle, pour la période 2005 à 2021 inclusivement, le total des mises en chantier de logements, toutes catégories confondues, de même que le total des logements sociaux engagés de façon définitive, et ce à l'échelle de l'arrondissement de Ville-Marie ainsi que de la Ville de Montréal.*

**Question 1 :** *La ville de Montréal peut-elle nous fournir une mise à jour de ce tableau, en y ajoutant les données pour l'année 2022, ainsi qu'en y ajoutant également les données pour l'Arrondissement du Sud-Ouest sur l'ensemble de la période (2005-2022)?*

**Réponse :** Vous trouverez, ci-joint, le tableau mise à jour, incluant les données pour l'arrondissement du Sud-Ouest.

**Préambule :** *Préambule : La mise en œuvre du Règlement pour une métropole mixte, communément appelé le Règlement 20-20-20, a commencé le 1er avril 2021, c'est-à-dire il y a maintenant plus de deux ans.*

**Question 2 :** *Pouvez-vous nous fournir un bilan de l'application de ce règlement, à l'échelle de la ville de Montréal, de l'arrondissement de Ville-Marie et de l'arrondissement du Sud-Ouest? Nous souhaiterions que ce bilan présente, par territoire concerné :*

- *Le nombre de projets immobilier résidentiel auquel le règlement s'est appliqué;*
- *Le nombre d'unités de logement représenté par ces projets;*

# Montréal

- *Le nombre de projets pour lesquels une cession d'immeuble à fins de développement de logements sociaux a été réalisée;*
- *Le nombre de projets pour lesquels les promoteurs ont versé une contribution financière à des fins de développement de logement social ainsi que le nombre de projets pour lesquels un mélange de ces deux options a été effectué.*

*Pour chacune de ces catégories de contributions, nous aimerions également connaître le nombre de logements sociaux réalisés ou, à défaut, les montants d'argent récoltés. Nous aimerions enfin obtenir une distribution similaire pour la catégorie des logements dits « abordables » prévus au règlement, ainsi que pour les logements familiaux.*

**Réponse :** La Ville de Montréal ne produit pas de rapport spécifiques à la pièce. Toutefois, depuis la mise en oeuvre du Règlement pour une métropole mixte, l'ensemble de ces données sont rendus publiques périodiquement sur le site internet suivant :

<https://montreal.ca/articles/metropole-mixte-les-retombees-ce-jour-28585>

pj : Mises en chantier arrondissement Ville-Marie et Le Sud-Ouest